

# Le mot d'Antoine



Janvier 2021

## Nouvelles mesures sanitaires pour le retour à l'école

Le retour à l'école s'est très bien déroulé pour l'ensemble de nos élèves, et ce, en tout respect des nouvelles règles sanitaires annoncées par le gouvernement vendredi dernier. Des centaines de petits masques et couvre-visages, tous plus jolis les uns que les autres, ont fait leur apparition dans le paysage de la cour d'école. Afin de répondre à quelques questionnements et pour préciser ce qui est permis et dans quel contexte sont édictées ces règles, nous joignons à notre envoi un tableau synthèse.

|   | Activité  | Couvre-visage      |
|---|---|--------------------|
| <b>ÉLÈVES</b><br>(1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année) | Circulation dans les aires communes   | <b>Obligatoire</b> |
|   | En salle de classe  | Non requis         |
|   | Dans la cour de récréation  | Non requis         |
|   | Dans le transport scolaire  | <b>Obligatoire</b> |
|   | Présence d'élève d'un autre groupe-classe à <b>plus de 2 mètres de distance</b>   | Non requis         |
|   | Présence d'élève d'un autre groupe-classe à <b>moins de 2 mètres de distance</b>  | <b>Obligatoire</b> |
| <b>ÉLÈVES</b><br>(5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année) | Circulation dans les aires communes   | <b>Obligatoire</b> |
|   | En salle de classe  | <b>Obligatoire</b> |
|   | Service de garde  | <b>Obligatoire</b> |
|   | Dans la cour de récréation  | Non requis         |
|   | Dans le transport scolaire  | <b>Obligatoire</b> |
|   | Lors de la pratique d'activité sportive, physique ou musicale où les élèves se trouvent à <b>moins de 2 mètres les uns des autres</b> | <b>Obligatoire</b> |
|   | Présence d'élève d'un autre groupe-classe à <b>plus de 2 mètres de distance</b>   | <b>Obligatoire</b> |
|   | Présence d'élève d'un autre groupe-classe à <b>moins de 2 mètres de distance</b>  | <b>Obligatoire</b> |

### **Précisions sur les couvre-visages**

Nous avons eu la question à savoir si les cagoules ou passe-montagnes pouvaient être acceptés à titre de couvre-visage. J'ai reçu une réponse du centre de services scolaire. Malheureusement les cols roulés, les cache-cou ou les cagoules ne peuvent être considérés comme un couvre-visage à l'intérieur des établissements. Ces derniers sont autorisés uniquement à l'extérieur pour faciliter la pratique d'activités physiques et leur manipulation avec des gants ou des mitaines. De plus, ces cache-cou ou cagoules doivent être constitués d'au moins deux couches de tissus à mailles serrées en coton ou en lin, il y a donc souvent présence d'une superposition de tissus, ce qui n'est pas viable à l'intérieur.

Je vous réfère au lien suivant pour la confection d'un couvre-visage artisanal.  
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/#c57467>

### **Règles pour les adultes et visiteurs**

Un petit mot également pour les parents qui viennent chercher leur enfant. Il n'est toujours pas possible d'entrer dans l'école, sauf sur invitation de la direction. Vous pouvez entrer dans le vestibule et appuyer sur la sonnette pour parler à madame Chantal Tanguay et ainsi demander à faire préparer votre enfant. Vous pouvez aussi appeler avant de vous déplacer et votre enfant pourra vous rejoindre à l'extérieur. Si vous entrez dans le vestibule, vous **devez** porter un masque ou un couvre-visage. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour remercier la délicatesse des parents qui se présentent sur le terrain de l'école en portant un masque ou un couvre-visage. C'est très apprécié de l'ensemble du personnel de l'école qui travaille au quotidien avec vos enfants.

Pour les parents dont les enfants sont au service de garde, il est possible d'utiliser l'application Hop-Hop pour faciliter et accélérer la préparation des enfants. Il est toutefois nécessaire d'entrer dans le vestibule, afin que madame Sophie vous identifie et laisse votre enfant partir de manière sécuritaire.

### **Premier bulletin**

L'équipe-école maintient la livraison du premier bulletin au 22 janvier, comme annoncé avant les fêtes. Le ministère ne nous a pas encore informés de leur décision quant à la pondération de ce bulletin et de celui de juin. Nous vous en ferons part aussitôt que nous le saurons. Bon succès à tous nos élèves!

### **Séances du conseil d'établissement à distance**

Veuillez prendre note que la prochaine séance virtuelle du conseil d'établissement aura lieu le 26 janvier prochain à 18h 30.

## Saison hivernale



Nous désirons vous rappeler d'être vigilants quant à l'habillement de vos enfants. Nous avons connu des temps doux jusqu'à dernièrement, mais il arrive qu'il fasse plus froid, ce qui complique les choses quand vient le temps d'habiller nos enfants. Les élèves vont dehors pour des périodes plus ou moins longues selon la température extérieure et doivent être vêtus en conséquence.

## Journée pédagogique

Le **27 janvier** sera une journée pédagogique pour les élèves inscrits à cette journée.

## Ponctualité

Nous désirons vous rappeler que la cloche du début des cours **sonne à 8h 25**. Beaucoup d'élèves arrivent en retard, souvent les mêmes, matin après matin. Nous comptons sur votre collaboration pour faire en sorte que votre enfant soit en classe à l'heure pour le début de ses cours. Aussi, nous avons toujours une personne attitrée à la désinfection des mains à la porte principale pour ces retardataires. Merci !

## Inscriptions des nouveaux élèves du préscolaire pour l'année 2021-2022

La période officielle des inscriptions se déroulera du 1<sup>er</sup> au 12 février 2021. Le territoire de la CSSP étant en zone rouge, les façons de faire ont été adaptées afin de respecter les consignes de la Santé publique. Ainsi, pour l'inscription, **le parent devra prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école, par le biais du logiciel « Booking »,** qui sera disponible à compter du 20 janvier 2021 sur le site de la CSSP ([www.csp.ca](http://www.csp.ca)) ou sur notre site Web de l'école : <http://antoinegirouard.csp.qc.ca/>

Le parent devra à l'avance remplir les formulaires suivants et les apporter à l'école lors de votre rendez-vous :

- Formulaire d'inscription préscolaire-primaire (À venir sur le site [www.csp.ca](http://www.csp.ca))
- Formulaire d'inscription du service de garde (À venir sur le site [www.csp.ca](http://www.csp.ca))
- Formulaire sur le dépistage des difficultés de langage – préscolaire (À venir sur le site [www.csp.ca](http://www.csp.ca))

**Le parent devra également apporter l'original du certificat de naissance de son enfant (grand format) ainsi qu'une copie de celui-ci, une preuve de résidence, de même qu'un crayon à l'encre bleu afin d'éviter la manipulation du matériel.**

Le parent devra se présenter seul et attendre à l'extérieur de l'école à l'heure de son rendez-vous.

## **Réinscriptions des élèves du primaire pour l'année 2021-2022**

La période officielle d'admission et d'inscription se déroulera du 1<sup>er</sup> au 12 février 2021. L'inscription en ligne s'applique uniquement aux élèves qui fréquentent présentement le préscolaire ou une classe de 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année du primaire.

**La fiche d'inscription sera disponible sur le Mosaïk Portail Parents à compter du 1<sup>er</sup> février à 8 h. Les parents auront jusqu'au 12 février à 16 h pour la remplir et la soumettre en ligne.**

Il est important de procéder à la réinscription de son enfant pendant cette période, car les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une classe.

## **La Vitrine : des ressources inestimables pour les parents**

Durant la première vague de la pandémie, le centre de services scolaire a développé des outils pour les parents qui ont été regroupés sous l'onglet « La Vitrine ». La famille et les membres de l'entourage exercent une influence déterminante sur le développement des enfants. Par conséquent, les parents jouent un rôle central dans la réussite de leur enfant. Puisqu'il n'existe pas une recette unique qui s'applique à tous, voici des ressources pour accompagner et outiller les parents afin qu'ils puissent à leur tour se sentir plus confiants dans l'accompagnement apporté à leur enfant durant son parcours scolaire, autant dans leur soutien aux apprentissages qu'aux aspects touchant la santé physique et psychologique. Nous vous invitons à aller naviguer à travers les différents outils et ressources mis à votre disposition en cliquant sur ce lien.

<https://lavitrine.csp.ca/type-ressource/ressources-parentales/>



Sylvie Landry, directrice